MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE (ANRP)

/MS/SG/ANRP/DHEC/SSA



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



9 MAT 2021

Ouagadougou, le

AUTORISATION DE RETRAIT / INSPECTION (AVIS TECHNIQUE)

Le ministre de la santé

VU la constitution ;

VU la loi n°23/94/ADP du 19 mai 1994 portant code de la santé publique ;

VU le décret n°2021- 0001/PRES du 5 janvier 2021 portant nomination du premier ministre ;

VU le décret n°2021- 0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du gouvernement ;

VU le décret n°2018-861/PRES/PM/MINEFID/MS du 05 Octobre 2018 portant création de l'Agence Nationale de Régulation

VU le décret n°2018-0911/PRES/PM/MINEFID/MS du 18/10/2018 portant approbations des statuts particuliers de l'Agence Nationale

VU le règlement n° 06/2010/CM/UEMOA du 1er octobre 2010 relatif aux procédures d'homologation des produits pharmaceutiques à usage humain dans les états membres de l'UEMOA

VU le décret n° 2003-382/PRES/PM/MS/MFB/MCPEA portant nomenclature nationale des spécialités pharmaceutiques et médicaments

génériques autorisés au Burkina Faso ; VU le décret n° 2008-524/PRES/PM/MS/MEF/ du 09 septembre 2008 portant règlement de l'importation, de la détention et de la distribution des médicaments obtenus par don et des échantillons médicaux ;

VU l'arrêté N° 2013-537/MS/CAB du 31/09/2013 portant réglementation des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (DMDIV) et des consommables médicaux

approuve le retrait :

• Par DIRECTION DE L'INSPECTION PHARMACEUTIQUE/ANRP, 03 BP 7009 OUAGADOUGOU 03, Tel: 25 32 46 60, , selon La Lettre N° 0018/2021/BISSA/DP datée du 29/04/2021, (lettre datée du 29/04/2021 enregistrée le 29/04/2021 sous le numéro : 605), des médicaments et autres produits de santé suivants :

us le numero (603), des modes.	QUANTITE	COÛT(Dollar)
VACCIN SPUTNIK (GAM-COVID-VAC), Solution, FL/3 mL de 5 doses,	1 600,00	0,00
VACCIN SPUTNIK (GAM-COVID-VAC), Soldton, 122		

 Provenant de FEDERAL GOVERNMENT BUDGETARY INSTITUTION N. F. GAMALEYA NATIONAL RESEARCH CENTER OF EPIDEMIOLOGY AND MICROBIOLOGY , RUSSIA, 123098, MOSCOW, GAMALEI STREET,18., 8 499-193-30-01

Les produits sont destinés à l'ANRP pour une mise en quarantaine à la Direction de la prévention par la vaccination NB: (DPV). Ce vaccin sera utilisé dans le cadre du plan national de déploiement et de vaccination contre la COVID-19.

Cet avis technique est valable pour une durée de 12 mois à compter de sa date de signature, en UNE entrée(s), uniquement par voie AERIENNE et dont le transit sera assuré par BISSA GOLD SA.

delegation Madame la Directrice Générale. Le Ministre de la santé, et

Ampliations: DIP/DSMCQ MS/CAB DGSP/DPV

Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique La Directrice Générale

rkina Baminata P. NACOULMA